

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DU CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Préavis municipaux 05/12 et 06/12

Rapports de la municipalité sur les comptes et la gestion de l'année 2011

La commission de gestion composée de Mmes Anne-Marie Badel, Herlinda Elmer, Anne Genevay-Bolay, Maria Olmo, Frédérique Zesiger Schaerer et MM. Jörg Schorr Bernard Treboux, s'est réunie le 14 mai 2012 en présence de Messieurs Didier Lohri, Pierre Miauton, Laurent Vukasovic et Alexandre Rastello, François Matthey. D'autres séances ont eu lieu les 22, 30 mai, le 5 et 7 juin 2012.

Les comptes ont été remis avec les rapports de la Municipalité sur les comptes et sur la gestion. Les données chiffrées et le respect des procédures comptables ont été vérifiées par la fiduciaire BDO Visura dont le rapport a été remis lors de la séance du 5 juin 2012.

Les comptes ont été passés en revue et les différentes questions de la commission ont été reprises dans le rapport de la Municipalité sur les comptes. Toutefois, la commission a relevé les faits suivants :

- dans la finance, nous avons constaté des dépassements des charges qui sont expliqués dans le rapport des comptes de la municipalité ;
- dépassement de 60 % du crédit extra-budgétaire pour l'aménagement de modération de trafic au carrefour de La Croix. Ce dépassement nous a été expliqué par des travaux spéciaux pour le passage des camions longs bois ainsi que certains travaux liés aux canalisations et électricité. Nous regrettons que la Municipalité n'ait pas informé le conseil lors de la séance du 15 décembre 2011 ;
- une augmentation des charges de 24 % par rapport au budget a été constatée. Celle-ci a été compensée par une augmentation des revenus et une dissolution d'une partie des réserves comptables.

La ventilation dans les comptes ne respecte pas toujours le plan comptable. Nous aurions préféré une explication sur le dépassement réel d'un compte pour une meilleure visibilité tout en sachant que le résultat final est équilibré.

Compte tenu d'un total d'amortissements de CHF 287'574.65, les comptes se soldent par un bénéfice de CHF 1'018.40 au lieu du déficit annoncé de CHF 586'647.40.

En conclusion :

La commission demande à la Municipalité d'être plus vigilante par rapport à la communication des dépassements budgétaires et extra-budgétaires.

Cette année encore, il y a lieu de rester particulièrement prudent quant aux investissements futurs.

La commission remercie la Municipalité pour sa gestion ainsi que Madame Malherbe pour sa disponibilité et la mise à disposition des documents.

M. Bernard Treboux a participé à l'élaboration du rapport, mais n'est pas d'accord avec les conclusions de celui-ci.

Décision :

Vu les préavis municipaux n° 05/12 et 06/12,

Entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion,

Considérant que ces objets figurent à l'ordre du jour ;

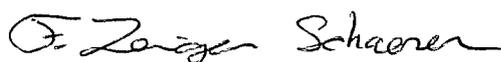
La commission de gestion propose au Conseil communal :

1. d'adopter les comptes 2011 tels que présentés
2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion
3. de donner décharge aux membres de ladite commission

Fait à Bassins, le 7 juin 2012

Anne-Marie Badel

Anne Genevay-Bolay



Frédérique Zesiger Schaerer

Jörg Schorr